

Commerce, en commentant les négociations du GATT sur les céréales, a informé, comme on le rapporte à la page 14032 du *hansard*, qu'il y a eu des progrès. Toutefois, le président du Syndicat du blé de la Saskatchewan, récemment de retour de Genève, a fait observer que les négociations n'avaient pas, à venir jusqu'au 10 mars réalisé beaucoup de progrès. Le ministre peut-il expliquer son apparent optimisme que ne semble pas partager M. Gibbings?

M. l'Orateur: Le député demande une déclaration et je ne crois pas que ce genre de question soit recevable en ce moment.

M. Korchinski: A dix heures, monsieur l'Orateur.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—L'APPUI AUX PROPOSITIONS DE PAIX D'U THANT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu la déclaration du secrétaire général des Nations Unies, selon laquelle les trois conditions nécessaires pour entamer les négociations de paix au Vietnam—la fin des bombardements au Vietnam du Nord, la désescalade par le Vietnam du Nord et des pourparlers de paix—devraient être prises en considération simultanément et non consécutivement, le ministre voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a fait part au secrétaire général et aux gouvernements respectifs des États-Unis et du Vietnam qu'il appuie les propositions d'U Thant?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le secrétaire général a indiqué clairement qu'il ne donnerait aucun détail du plan qu'il avait en vue. Le gouvernement connaît ce plan, et il a eu l'occasion d'en discuter avec un représentant du secrétaire général à Ottawa. D'autres gouvernements connaissent aussi ce plan et le gouvernement canadien l'accepte entièrement. Toutefois, il n'appartient pas au gouvernement canadien de prendre une décision en la matière, mais bien aux parties au conflit. J'espère sincèrement que les propositions, dont les détails ne devraient pas être révélés maintenant, de l'avis du secrétaire général, seront acceptées et faciliteront les négociations que nous souhaitons tous.

[M. Korchinski.]

M. Lewis: Une question complémentaire. Je sais que ce n'est pas au Canada à amorcer ces choses-là, mais notre pays a-t-il fait savoir aux gouvernements intéressés qu'il approuve le plan du secrétaire général, quels qu'ils soient que le ministre a dit accepter?

L'hon. M. Martin: Oui, monsieur l'Orateur. Mon ami a esquissé certains détails et si je me suis abstenu de les commenter, cela ne veut pas dire qu'ils représentent la proposition du secrétaire général. Le gouvernement a fait connaître son opinion aux gouvernements intéressés.

LE CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION

L'ÉTUDE, PAR LE COMITÉ, DU RAPPORT SUR LE COLLOQUE DES JEUNES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur j'ai une question à poser au secrétaire d'État. Comme le premier ministre, dans un discours prononcé dernièrement, a exhorté les jeunes Canadiens à jouer un rôle plus concret dans la politique, l'honorable représentante convoquerait-elle les membres du comité spécial qui a été institué pour faciliter la mise en œuvre d'un pareil programme en l'année de notre centenaire? Nous pourrions ainsi examiner le rapport que lui a soumis le Conseil politique des jeunes Canadiens.

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je prierai volontiers mon secrétaire parlementaire de le faire.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'INSTITUTION, PAR LE GOUVERNEMENT, D'UN SERVICE D'INSPECTION DANS LES USINES D'AUTOMOBILES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Industrie. Étant donné le nombre incessant de rappels d'automobiles défectueuses par les usines canadiennes—sauf erreur 105 voitures Buick ont déjà fait l'objet de rappels—songe-t-on à établir dans les compagnies de fabrication d'automobiles un service d'inspection du gouvernement, conforme aux mesures de sécurité publique?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, le comité de la justice et des questions juridiques de la Chambre étudie la chose actuellement et il me semblerait inopportun de faire des commentaires à ce sujet.